



Indicateurs de la bourse d'Alger

DZAIRINDEX (Base=1000)	Clôture	Variation		Clôture précédente
		En valeur	%	
Base au 03 janvier 2008	3 606,58	0,27	0,01	3 606,30

Capitalisation boursière DA	696 719 389 920
Encours global des obligations DA	22 000 000 000
Encours global des OAT DA	2 094 422 000 000

Activité globale

Activités	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions
Marché de titres de capital	59 777	121 581 565	79
Marché de titres de créance	-	-	-
Marché des OPC	-	-	-
Marché des IP	-	-	-
Marché des valeurs du Trésor	3 000	2 679 600 000	1
Droits	-	-	-
Transactions de bloc	-	-	-

Compartiment Principal:

11/06/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
ALL	-	-	345,00	1 100	379 500	1	344,00	0,29	35,00	31/07/2025
AUR	-	330,00	NC	-	-	-	360,00	-	30,00	01/07/2019
BDL	-	-	1395,00	952	1 328 040	9	1 397,00	-0,14	77,77	15/07/2025
BIO	-	-	2510,00	1 000	2 510 000	1	2 510,00	-	160,00	31/08/2025
CPA	-	-	2069,00	56 725	117 364 025	68	2 067,00	0,09	125,00	22/07/2025
SAI	445,00	462,00	NC	-	-	-	445,00	-	21,00	10/08/2025

Marché des investisseurs professionnels: 11/06/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
AL30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	0,06	04/06/2025
ML30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	3,17	23/11/2025

Compartiment Croissance :

11/06/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
AOM	-	290,00	NC	-	-	-	290,00	-	2,18	30/09/2025
MST	-	780,00	NC	-	-	-	780,00	-	8,00	01/06/2025

Compartiment Premium**11/06/2026**

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
TS30	-	99,90	NC	-	-	-	99,90	-	5,28	10/07/2025

Marché des valeurs du Trésor:**11/06/2026**

Titre	Code ISIN	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
								C.C %	Dernier détachement
O150938	DZ0000700595	89,320	3 000	2 679 600 000	1	89,705	-0,385	4,63	24/09/2025

AVIS N° 40/26

Séance du	11/06/2026
Intitule	Portant modulation des écarts maximaux des titres
Marche	Marche de titres de capital/Marche de titres de créance

Article 1 :

Les écarts autorisés pour la séance de négociation n°3002 du 14 juin 2026 seront comme suit :

Titre	ALL	AUR	BDL	BIO	CPA	SAI	TS30
Ecart maximal	5%	10%	5%	5%	5%	5%	2%

AVIS N° 41/26

Séance du	11/06/2026
Intitule	Portant ouverture de l'introduction du titre « CRAPC Expertise SPA» Visa COSOB n°2026/03 du 15 avril 2026
Marche	Marché de titres de Capital/compartiment Croissance

La SGBV porte à la connaissance du marché l'ouverture de l'introduction de la Société CRAPC Expertise SPA. Constituant une synthèse d'information générale, cet avis a pour objet de fixer les modalités pratiques de déroulement de l'opération.

INTRODUCTION

CRAPC EXPERTISE SPA est une Société Par Actions au capital social de 26.000.000,00 DA, a été créée par acte notarié le 29 juillet 2013 avec un capital social de 7 000 000 DA, filiale à 100% du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC), établissement public à caractère scientifique et technologique relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'approbation de l'ouverture du capital de CRAPC EXPERTISE a été décidée par le Conseil d'administration du 17 novembre 2025, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en date du 20 novembre 2025, et validée par le Conseil d'Administration du CRAPC en date du 01 décembre 2025. Cette décision consiste à l'émission de 39 000 actions ordinaires nouvelles qui représente 15% du capital.

FICHE TECHNIQUE DE « CRAPC EXPERTISE SPA » :

Dénomination sociale	CRAPC Expertise SPA
Date de début d'activité	29/07/2013
Capital social	26.000.000,00 dinars divisé en 260 000 actions.
Siège sociale	Zone Industrielle (avant PSNA), Bâtiment B1, Bureau N°01 et 02, Rez-de-chaussée, Bou-Ismaïl, Tipaza.
Domaine d'activité	Les analyses physico-chimiques, l'expertise industrielle, l'assistance technique, la maintenance et la réparation des équipements scientifiques, la commercialisation des produits chimiques et d'équipements et fournitures de laboratoire.
Implantation géographique	Wilaya de Tipaza.



بورصة الجزائر
ALGIERS STOCK EXCHANGE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BOURSE DES VALEURS

Contact	Direction de l'Administration et Finance : Mme : Machane Dounia Tél. +213 697 12 41 92 E-Mail : crapcex@gmail.com Web : www.crapc.dz
----------------	--

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION :

Nature des titres	Actions ordinaires
Quantité offerte	39 000 actions.
Montant global de l'opération	62 400 000,00 DZD.
Prix de souscription	1 600 DZD.
Valeur nominale	100 DA
Période de souscription	Du 14 juin au 30 juin 2026 inclus, à 15h30 inclus.
Forme juridique des titres	Les actions objet de la présente opération seront toutes des actions ordinaires, au porteur identifiables et dématérialisées, inscrites en comptes auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB.
Date de jouissance	01 janvier 2026.
Négociabilité des actions	Les titres seront négociables sur le compartiment croissance du marché des titres de capital
Chef de file/Syndicat de placement	Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA)/ BDL, BNA, BEA, CNEP Banque, BADR.
Promoteur en bourse	ANVREDET SPA.

MODALITES DE L'OFFRE :

Segment	A
Souscripteurs	Personnes morales de droit algérien que sont les filiales économiques et les établissements relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)
Montant de l'offre (DA)	62 400 000,00 DZD.
Nombre d'actions	39 000 actions
Prix de souscription	1 600 DZD



Minimum de souscription par investisseur	100 actions
Placement	Tous les membres du syndicat de placement.
Couverture des souscriptions	Les souscriptions doivent être couvertes à 100% par un dépôt effectif (remise de chèque, espèces ou virement) sur le compte du souscripteur.
Modalités d'allocation	Si la demande validée est inférieure ou égale à l'offre, toutes les demandes seront satisfaites à 100%. Si la demande validée est supérieure à l'offre, les souscriptions seront ajustées de manière proportionnelle au nombre offert en respectant la satisfaction minimum de 100 actions par souscripteur.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

Les membres du syndicat de placement qui procéderont à la collecte des ordres devront respecter les règles suivantes :

Le client devra être clairement identifié ;

La demande de souscription ne doit être validée que si le compte espèces présente un solde suffisant pour la couvrir intégralement. Ce solde devra être bloqué jusqu'au dénouement de l'opération ;

Les ordres de souscription peuvent faire objet de modification ou d'annulation et ce jusqu'au dernier jour de la période de l'offre. A la clôture, tous les ordres sont irrévocables.

La demande de souscription peut être formulée par le bénéficiaire lui-même, le mandataire, ainsi que le tuteur légal dans le cas d'enfant mineur.

DEROULEMENT DE L'OPERATION :

La SGBV centralise les ordres recueillis par les membres du Syndicat de placement. Seuls les ordres conformes aux caractéristiques de l'opération seront enregistrés.

A cet effet, les IOB, membres du Syndicat de placement, seront libres d'utiliser la plateforme de la SGBV dédiée à cette opération ou de transmettre un fichier des souscriptions selon la périodicité qui sera fixée par le comité de suivi.



Le parquet de la Bourse d'Alger sera ouvert, du dimanche au jeudi, de 9h00 à 15h00.	
Contrôle et validation	A la clôture de la période de centralisation, la SGBV procédera à la validation des ordres. A l'issue de cette phase, la SGBV transmet un état des ordres rejetés aux IOB concernés. Cet état énumère l'ensemble des ordres rejetés ainsi que leurs motifs de rejet.
Vérification des conditions de Bourse	A l'issue de la phase de contrôle et validation, la SGBV procédera sur la base d'un état des ordres validés à la vérification des conditions de Bourse. Dans le cas où l'opération est déclarée positive, la SGBV procédera à l'allocation des ordres validés selon les techniques arrêtées pour les besoins de cette opération.
Enregistrement et Publication des résultats	
Les résultats de l'opération seront enregistrés et rendus publics par la SGBV et ce, par la publication d'un avis de résultats au Bulletin Officiel de la Cote.	
Règlement/Livraison	
Le dénouement de l'opération sera assuré par le Dépositaire Central sur la base des fichiers transmis par la SGBV et ce, trois (03) jours ouvrables suivant la date de divulgation des résultats.	

CALENDRIER DE L'OPERATION :

L'opération d'introduction en Bourse du titre CRAPC Expertise SPA se déroulera selon le calendrier suivant :

Jun

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

11/06/2026	Publication au BOC de l'avis d'ouverture de l'introduction
14/06/2026	Ouverture de la période de souscription. Ouverture de la période de centralisation.
30/06/2026	Clôture de la période de souscription.
01/07/2026	Clôture de la période centralisation à 12 :00.



	Validation des ordres par les IOB à 12 :30.
06/07/2026	Traitement des rejets par la SGBV. Remise du listing des ordres rejetés aux IOB par la SGBV. Remise à la COSOB, l'émetteur et le Chef de file du : PV du Comité de suivi attestant la réussite de l'opération, et de la Synthèse des résultats de souscription de la SGBV.
07/07/2026	Allocation des souscriptions par la SGBV
09/07/2026	Enregistrement de l'opération. Remise des résultats de l'opération aux IOB, Algérie clearing, émetteur et COSOB. Publication de l'avis de résultat au BOC.
14/07/2026	Dénouement de l'opération.

Les dates peuvent faire objet de modification. Un avis SGBV relatif à cette modification sera publié dans le Bulletin Officiel de la Cote.

Suivi de l'Opération :

Un Comité de Suivi, est mis en place. Il inclut les représentants de l'émetteur, la COSOB, Algérie clearing ainsi que les membres du syndicat de placement.

Le Comité de Suivi a pour rôle de :

- Suivre la conduite de l'opération et contribuer à lever les éventuelles contraintes surgissant durant son déroulement.
- Prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'opération en vue d'assurer sa réussite, tout en respectant l'intégrité du marché et la réglementation en vigueur.
- Communiquer le taux d'avancement de l'opération et valider le résultat final.

Le Comité de Suivi fixe la fréquence de ses réunions qui se tiendront au siège de la SGBV.